

# Aulnoye Info

numéro 151

12  
09  
Décembre  
2009



Place du 8 mai :  
Les premiers pas  
d'une métamorphose.

### **Mots & Merveilles**

L'association lutte contre l'illettrisme. Lire en page 2.



### **Louise Stamanne**

Un siècle et une vitalité débordante  
Lire en page 7.



C'EST AVEC BEAUCOUP D'ÉMOTION ET DE TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LA MORT DE THYFAINE. LA VILLE ET LA POPULATION S'ÉTAIENT MOBILISÉES DANS L'ESPOIR DE LA RETROUVER VIVANTE. MALHEUREUSEMENT, ON SAIT AUJOURD'HUI QU'ELLE EST DÉCÉDÉE DANS DES CIRCONSTANCES TRAGIQUES. LIRE EN P8

Inauguration de l'association Mots et Merveilles par le Président du Conseil Régional

## APPRENDRE À LIRE, QUEL BONHEUR !

La seule présence de Daniel Percheron, président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais à l'inauguration de l'association de lutte contre l'illettrisme Mots et Merveilles suffit à montrer la confiance et l'importance accordées à ce projet à haute valeur humaine. On y a parlé de bonheur, de lien social, de solidarité, de courage et d'engagement. Rafraîchissant !

«C

ette association, Bernard Baudoux, maire de la commune, en a vite compris la nécessité et l'utilité grâce à une rencontre avec un «apprenant» qui fièrement lui a lâché : « maintenant Monsieur le Maire je sais lire et écrire ».

A priori, rien d'extraordinaire, sauf que cette personne fait partie des 350 000 habitants du Nord-Pas-de-Calais (15,5% de la population) en difficulté de lecture, d'écriture et/ou de calcul. Ce simple mais terrible chiffre permet de bien mesurer le travail qu'il reste à accomplir et donne plus, de sens à chaque victoire sur l'illettrisme. Bernard Baudoux parle de « miracle », c'est vrai ! Mais, il sait bien que ce « miracle » est l'oeuvre d'hommes et de femmes mobilisés et déterminés. D'abord, il y a les « apprenants » dont les efforts et le courage font l'admiration de tous. Ensuite, on compte plus de cinquante bénévoles qui consacrent leur énergie et ne comptent pas leur temps, pour former et aider plus de cent personnes à déchiffrer notre alphabet.

Une chaîne humaine s'est formée et soudée autour de ces personnes en difficulté. Le Conseil Régional, le Conseil Général, l'AMVS, l'association Synergie, des entreprises privées et la mairie ont retroussé leurs manches et mis la main au porte-monnaie pour porter ce projet. La réflexion d'un bénévole montre à quel point cette aventure est riche d'enseignement pour

tout le monde : « nous découvrons ici l'humanisme grâce au regard, à la main tendue, à la nécessaire patience pour apprivoiser le renard comme dans le Petit Prince de Saint-Exupéry... nous recevons plus que nous donnons ». Belle humilité.

L'association redonne confiance et fierté comme le souligne justement sa présidente, Nathalie Sayssset : « il n'est jamais trop tard pour faire tomber les barrières et recréer du lien social. En effet, l'illettrisme accentue les inégalités et provoque l'exclusion d'une frange de la population de la vie sociale, culturelle et économique ». Lire c'est exister... C'est tout naturellement que l'association fera des petits. Dans un premier temps à Maubeuge, le Maire et le Président de l'AMVS sont prêts à relever le défi, conscients que le projet aulnésien, initié par Caroll Weidich a placé la barre très haut. Bel encouragement!

Enfin, le mot de la fin revient à Daniel Percheron, lyrique comme toujours, s'interrogeant sur le nom du poète aulnésien à l'origine des appellations comme «Nuits Secrètes» et «Mots et Merveilles» : « C'est un beau moment de bonheur collectif, nous sommes enchantés ».

**Contact : Caroll Weidich, Audrey Chatelain**  
**Ancienne Ecole La Fontaine**  
**31bis rue La Fontaine**  
**Tél. 03 27 63 77 28**  
**06 83 15 65 18**  
**motsetmerveilles59@orange.fr**



Association  
**Mots & Merveilles**  
 Association de préservation  
 et remédiation à l'illettrisme

### ÇA TROQUE AU CENTRE SOCIAL DE LA FLORENTINE

Ne jetez plus vos magazines et revues en tout genre, mais venez plutôt les échanger le dimanche 24 janvier, au centre social et culturel de La Florentine. Petite restauration sur place.

Pour toute inscription, adressez-vous à Nathalie.  
 Tél. 03 27 58 23 50.

### LE BOUM DES ECOLES MUNICIPALES DE SPORT

Comme chaque année, en plus du sport pratiqué dans les établissements scolaires, la Mairie propose aux enfants des activités sportives au sein des Ecoles Municipales de Sport. L'encadrement est assuré par des animateurs spécialisés. L'objectif est de donner aux enfants le goût du sport. En deux mois 259 enfants ont été inscrits (contre 117 l'an passé) dont 45 uniquement pour la nouvelle activité «Baby sport» destinée aux enfants de 2 à 6 ans. Les autres disciplines proposées sont : le hand, basket, foot, natation, badminton et volley. Il suffit de se présenter à la séance de l'activité choisie pour s'inscrire. Une cotisation de 12 euros à l'année et un certificat médical sont demandés à l'inscription.

Renseignements à la Maison des Sports.  
 Tél. 03 27 66 60 60.

### LA DECHETTERIE EN MODE HIVER

Du 1er novembre au 28 février la déchetterie intercommunale fonctionne à l'heure d'hiver.

Elle reste ouverte 7 j/7: Lundi de 13h à 17h45. Mardi de 13h à 17h45. Mercredi de 8h à 17h45. Jeudi de 13h à 17h45. Vendredi de 13h à 17h45. Samedi de 8h à 17h45. Dimanche de 9h à 11h45.

Rue La Fontaine -Tél. 03 27 39 15 90

### LA MAIRIE PENDANT LES FETES

A l'occasion des fêtes de fin d'année, certains services municipaux seront fermés, notamment les Affaires Générales (Etat-civil...) les jeudis 24 et 31 décembre après-midi exceptée la permanence pour les inscriptions sur les listes électorales, le jeudi 31 décembre de 15h à 17h. Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité ou d'un passeport de moins d'un an. A signaler les permanences Etat civil, le samedi 26 décembre de 10h à 12h et le samedi 2 janvier 2010 de 10h à 12h.

### FERMETURE DU CENTRE AQUATIQUE

En raison du nettoyage, vidange et travaux, l'établissement sera fermé du lundi 21 décembre au 03 janvier. Réouverture le lundi 04 janvier 2010 à 12h. Téléchargez les horaires, tarifs et offres sur [www.aulnoye-aymeries.fr](http://www.aulnoye-aymeries.fr)

### INFOS SUR LES CENTRES D'ACCUEIL ET LES EMPLOIS D'ANIMATEURS

- Si vous souhaitez occuper un poste d'encadrement durant les accueils de loisirs municipaux de l'été 2010, veuillez faire parvenir votre demande par écrit au maire d'Aulnoye-Aymeries avant le 31 janvier 2010. Sachez que pour postuler en tant qu'animateur, il faut impérativement être stagiaire ou diplômé BAFA pour le début du centre de loisirs.
- Les accueils seront implantés à la maison de la petite enfance pour les enfants âgés de 2 à 6 ans (du lundi 5 au vendredi 23 juillet et du lundi 2 au vendredi 20 août) et à la salle des sports Jean Lempereur pour les plus de 6 ans jusque 14 ans (du mardi 6 au vendredi 23 juillet et du lundi 2 au vendredi 20 août).
- Si vous êtes intéressés par l'accueil de loisirs municipal des 6 - 12 ans fonctionnant les mercredis et durant les petites vacances scolaires aux Bains Douches, il existe des formules d'accueil à la demi-journée ou à la journée (9h à 17h) avec ou sans repas et possibilité de péri-centre dès 7h30 et jusque 18h30.

Renseignements : Lionel Decourteille,  
 en mairie, 1er étage porte 108.  
 Tél. 03 27 53 63 72 ou 03 27 53 63 73

Zone 30, stationnement, sens unique et ralentisseurs

## DE NOUVELLES DISPOSITIONS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ

Pour renforcer la sécurité des automobilistes, des deux-roues et des piétons, la Mairie a réorganisé la circulation à différents endroits de la commune et mis en place des zones de limitation de la vitesse. A signaler, également, qu'en centre ville, rue Mirabeau, six places de stationnement ont été créées.

# R

### ue Mirabeau

Les grands arbres du Parc de la Maison Viala provoquaient la dégradation du muret de soutènement et risquaient d'endommager le réseau aérien d'électricité. De ce fait, pour assurer la sécurité des usagers et le bon fonctionnement de la distribution électrique, ces arbres ont été abattus. Un mal pour bien car en lieu et place du muret et des arbres 6 aires de stationnement ont été réalisées. De plus, cet aménagement va permettre d'améliorer les conditions de circulation sur la rue Mirabeau où compte tenu du stationnement qui s'effectue actuellement sur la chaussée, il est difficile à deux véhicules de se croiser d'autant que les bus des lignes régulières empruntent cet axe.



### Sens unique sur une partie du Chemin de Bachant

Compte tenu d'une visibilité très mauvaise à l'intersection avec la Chaussée Brunehaut, la circulation sur la partie du Chemin de Bachant comprise entre la Chaussée Brunehaut et la rue Martin Luther King (lotissement de Fâche la Chapelle) s'effectue désormais

en sens unique. De ce fait, les automobilistes qui empruntent cet axe vers Pont-Sur-Sambre, Maubeuge ou Avesnes sont invités à emprunter la rue du 19 Mars via l'avenue Frédéric Joliot-Curie qui leur permet d'accéder directement à la rue de Maubeuge.

### Lotissement Fâche la Chapelle



Depuis que les travaux de voirie du lotissement de Fâche la Chapelle 1ère et 2ème tranche sont terminés, une signalisation routière est mise en place sur ce quartier. La circulation est limitée à 30 km/heure et s'effectue en sens unique sur l'ensemble des voiries à l'exception de la rue du 19 Mars. Les riverains et l'ensemble des automobilistes qui fréquentent ce secteur doivent absolument respecter les sens de circulation ainsi que la limitation de vitesse car de nombreux enfants résident dans les habitations nouvellement construites. Il est indispensable d'assurer leur sécurité.

### Plateau ralentisseur rue de Pont-sur-Sambre

Afin de faire respecter la limitation de vitesse sur cet axe d'entrée de ville, en accord avec les services de

police, du Conseil Général et des membres de la Commission Communale de circulation, il a été décidé de réaliser un plateau surélevé à hauteur de la rue Wautier.

Les remparts de ce plateau ont d'ailleurs été modifiés à la demande des riverains et de l'association des motards. Cet aménagement respecte ainsi les normes d'implantation d'un tel équipement.

### Zone 30 rue de l'Hôtel de Ville et aux abords

Aux abords du collège Félix Del Marle et du lycée Jeanne d'Arc, le plateau ralentisseur situé rue de l'Hôtel de Ville a été allongé pour assurer la sécurité des élèves. De ce fait, la zone 30 qui existait sur ce secteur a été élargie. Elle débute aux abords du collège et s'étend jusqu'au lycée Jeanne d'Arc.

Elle est également en vigueur sur les voies entourant la Place Guersant, sur la rue Saint Martin jusque la salle Jean Lempereur ainsi que sur la rue Henri Barbusse jusqu'à l'entrée du collège. Respectez ces limitations dans l'intérêt de la sécurité des nombreux lycéens, collégiens et écoliers qui traversent à ces endroits.



Investissement, taxe professionnelle et transfert de compétences

## LA VILLE A SU SAISIR TOUTES LES OPPORTUNITÉS

# L'

important c'est d'avoir des rêves, de l'envie et d'entreprendre. C'est le moteur de l'optimisme. Pour cela la ville sait faire !

Au débat d'orientation budgétaire du dernier conseil municipal, le maire avait invité Géraldine Moreau de Dexia (la banque des collectivités locales). Cette dernière a mis en lumière un certain nombre de points positifs sur les finances de la ville. En premier, la ville a su maîtriser l'endettement et même augmenter l'épargne, malgré la crise des années 80. Ensuite, depuis 2001, les taux d'imposition de la commune ont baissé. De plus, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est intégrée dans le montant des impôts locaux. La banquière a également noté que les élus ne loupèrent aucune subvention (Etat, Europe, région, conseil Général...). Si bien que du côté des investissements, Aulnoye-Aymeries peut se vanter d'investir deux fois plus que la moyenne nationale des villes de moins de 10 000 habitants, soit 3700€ par personne et par an. Ce mini plan Marshall, comme le nomme le maire, transformera radicalement la ville. L'espoir, c'est bien sûr de repasser au dessus de la barre des

10 000 habitants pour augmenter les dotations de l'Etat.

### Taxe professionnelle et transfert de compétences

Autre sujet, la réforme de la suppression de la taxe professionnelle, c'est pour les élus l'angoisse du moment. Car on ne connaît pas encore comment et à quelle hauteur elle sera compensée. L'impôt payé par les entreprises risque donc de glisser vers les ménages déjà asphyxiés. Pas étonnant si demain les communes, les agglos...n'ont pas le même enthousiasme à accueillir de nouvelles entreprises sur leur territoire, à l'exemple de Powéo.

Le maire a confirmé le transfert de certaines compétences de la commune vers l'agglo. Il s'agit de la voirie, de l'éclairage public et du centre aquatique. Le secteur petite enfance pourrait suivre. Une vingtaine d'agents passerait donc, tout en conservant leur statut de fonctionnaire, à l'agglo. Cette mutualisation des moyens permettra de réaliser des économies conséquentes des deniers publics.



La rénovation urbaine de la place du 8 mai s'accélère

## DES MURS QUI TOMBENT POUR LAISSER PLACE À UN HABITAT PLUS HUMAIN

La rénovation urbaine autour de la place du 8 mai et la transformation des équipements publics s'accélèrent. En s'attaquant, fin novembre, aux «remparts» des immeubles qui délimitent la place, la ville a donné le signal du départ de la métamorphose de ce quartier. Dans la foulée, les entreprises ont débuté la rénovation de la Médiathèque et du Centre Social et Culturel.

### Place du 8 mai

Une page de l'histoire de la place se tourne. Fin novembre, au pied des immeubles du 8 mai, l'émotion était palpable. On n'efface pas une vie, des souvenirs, d'un coup de pelle. C'est bien pour cela que la Municipalité préfère parler de déconstruction. Demain on reconstruit au même endroit des logements qui répondent mieux aux attentes et exigences des futurs habitants. Le projet n'est pas encore complètement ficelé mais la ville et Promocil s'orientent vers la réalisation de logements sur 2 niveaux + combles avec jardin pour le rez-de-chaussée et balcon-terrace pour le niveau supérieur. Changement notoire, l'intérieur de la place du 8 mai deviendra un lieu privé pour les nouveaux résidents et des espaces seront réservés pour les équipements publics (médiathèque, école et centre social).

### La nouvelle médiathèque

Certains auront sans doute trouvé le temps long. Mais entre les consultations (appel d'offre), le montage du projet avec les architectes et le bouclage financier qui n'engagera la ville qu'à hauteur de 12% du montant global de l'opération, les mois défilent très vite !

Le chantier durera douze mois. Réouverture de la Médiathèque, au plus tard en janvier 2011. Cette rénovation se distingue par plusieurs évolutions significatives. Priorité à l'accessibilité avec un accueil du public sur un même niveau en rez-de-chaussée et une entrée qui se fera par la rue Mirabeau. Le volume des espaces dédiés aux livres (enfants et adultes), à la musique et aux multimédia seront bien distincts. Une salle dite « forum » abritera les expos, conférences, animations, concerts, spectacles et autres activités. A l'étage, l'espace restant sera occupé par les bureaux administratifs et le futur Centre Léo Ferré. La Médiathèque augmentera sa superficie totale de plus de 30%, 1800 m<sup>2</sup> contre 1300 m<sup>2</sup> précédemment. A l'exemple du nouveau lycée ou de la Maison de la Petite Enfance, la transformation de la Médiathèque sera marquée du sceau « Haute Qualité Environnementale ». Concrètement, cet équipement ne se contente pas d'être un ensemble architectural moderne (voir les images ci-dessous), il intègre, également, des dispositifs dits de développement durable. Les espaces publics seront orientés plein sud pour réduire les consommations énergétiques, le chauffage fonctionnera à l'air froid (aérothermique) et peut-être même avec l'eau de nos sous-sols (géothermie). Enfin la toiture végétalisée, isolant naturelle, absorbera les eaux de pluie ou limitera (en cas d'orage) leur écoulement dans le réseau. Enfin, la Médiathèque et le centre social seront les premiers bâtiments intelligents de la commune grâce à

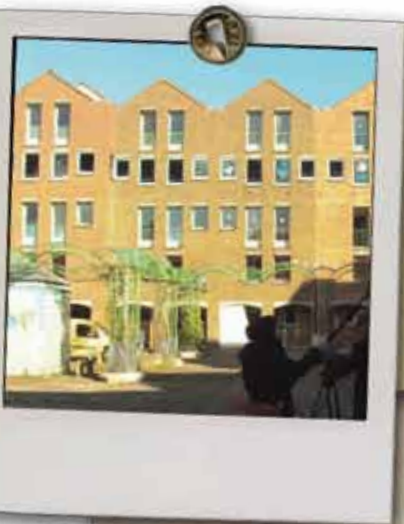
la domotique : pilotage automatique des énergies, volets, création d'une télésurveillance et accès par bornes digitales (le doigt remplace la clef !).

### Centre Social et Culturel du 8 mai rénové avec l'avis des habitants.

Le chantier du Centre Social a démarré en même temps que celui de la Médiathèque. La conception de cette réhabilitation fonctionnelle tient compte des remarques et besoins des usagers, des élus et des salariés qui font vivre cet équipement. Les travaux portent sur la totalité du bâtiment existant et permettront la création d'une extension de 250 m<sup>2</sup> principalement dédiée à l'amélioration de l'accueil du public. Une cuisine sera aménagée qui devrait ravir les adhérents et associations qui organisent toute l'année de nombreux repas. Par ailleurs, le nouveau Centre Social possédera deux niveaux reliés par un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite. L'isolation des murs par un bardage extérieur permettra de réduire les consommations énergétiques. Autre changement notoire, l'entrée du Centre Social est « retournée » côté allée des Cerisiers. Neuf mois de travaux seront nécessaires. Réouverture en septembre 2010.

La future Médiathèque  
Cabinet architectes Otton-Sanchez-Loyez  
Le Centre Social et Culturel du 8 mai -  
Architectes associés Copin et Kluj





**“Par coeur,  
la cité Bambou,  
je la connais  
par coeur”**

Quand les habitants du 8 mai et des cabanes « Bambou » se racontent

## « ON VIVAIT UNE ENTENTE FORMIDABLE. C'ÉTAIT L'ENTRAÏDE »

De la cité « Bambou » au bloc Havret en passant par la place du 8 mai les habitants qui ont vécu dans ce quartier n'ont pas voulu oublier. Leurs cabanes ont laissé la place aux immeubles qui à leur tour laisseront la place à un habitat plus humain fait de pavillons individuels avec de petits terrains.

**A** la demande de la Médiathèque avec le soutien de la Direction de la Politique de la Ville et du Développement Social, un travail de mémoire mené sur quartier par Jean-François Pocentek, écrivain, a été mis en scène. Un livre intitulé « Les gens du huit mai » (et d'autres quartiers du monde) sera prochainement publié.

Jean-François Pocentek : « L'idée était simple. Un territoire, comme disent les urbanistes et les sociologues, des gens qui y vivent, et des choses qui changent. Pas de petites choses, non, carrément des bouts d'histoire. Déconstruire (pas démolir) reconstruire. Et moi qui m'y balade. J'écoute, je parle, je demande si je peux garder mémoire de tout ce que l'on me dit : le sombre et le rose, la terrasse ensoleillée du café et les portes tachées de sang, le jardin d'Éden et le Bronx. La joie de partir surtout. La tristesse de partir surtout. Place du 8 mai, Bloc Havret, Commune de Paris. Les rues qui y conduisent. Je fais le cahier intime des habitants, ce petit journal tenu dans nos adolescences et que l'on cachait en un endroit secret pour que personne ne le trouve. Tout y est vrai. Même les illusions ».

**Parmi les témoignages, le récit de Ginette (prénom inventé) est particulièrement touchant**

« Par coeur, la cité Bambou, je la connais par coeur. Il faut commencer par dire qu'après la guerre, ici à Aulnoye, et dans les environs, ça avait été bien démoli. Il fallait bien reloger tout ce monde. Alors on a fait en vitesse la cité bambou, une cité provisoire. Ça devait durer deux ans, et puis le provisoire a duré plus de vingt ans. C'étaient des baraques. Du torchis, du ciment, des toits en tôle, des plafonds en isorel... sans confort, avec la citerne des toilettes et ce rond de bois qu'on posait dessus. Et ça s'appelait cité Bambou parce qu'il était prévu qu'on en utilise comme matériau, le bambou. On n'en a jamais vu la couleur... Je ne dirais pas bidonville, mais à bien y regarder, c'était pas la gloire... Et pourtant les six années que j'ai passées là, avec mon mari, avec mes enfants, me font encore chaud au coeur. On vivait une entente formidable. C'était l'entraide. On ne gagnait pourtant pas énorme... Cette ambiance-là, vous ne l'aurez plus jamais, parce que les gens s'aidaient et qu'aujourd'hui, ils se foutent les uns des autres ».

Puis Ginette en a vu d'autres quitter le bloc Havret, et d'autres venir les remplacer. Ginette aime les gens et pourtant... « ceux qui arrivaient étaient plus fiers. Nous autres, on n'avait pas de beaux meubles, pas de belles voitures, on ne cherchait pas ce qu'il y avait de mieux à acheter. Nous autres, on était resté des ouvriers, on savait causer sur le pas de la porte, on faisait avec ce qu'on avait et on rigolait des seins de Nini ».

Parfois, Ginette va dans le Sud. Au bout de quinze jours, c'est assez, il lui faut remonter. Arrivée Gare du Nord, elle se sent sauvée. Et à partir de Saint Quentin, elle est debout, dans le couloir, prête à descendre. Sans les autres, elle mourrait de chagrin. Elle finira ses jours à Aulnoye. Inch'Allah, aurait ajouté monsieur Belache, son ami du bloc Havret. Sa tombe est prête à Aymeries.



Construction de 62 logements sur l'Îlot Del Marle

## INVESTISSEURS OU ACCÉDANTS À LA PROPRIÉTÉ, CES LOGEMENTS OFFRENT DES AVANTAGES

Encore un projet qui va aboutir puisque le permis de construire, actuellement à l'instruction, est sur le point de recevoir un avis favorable. Le projet de l'îlot Del Marle proposera 62 logements à vendre dont 16 maisons.

# U

n ensemble immobilier qui verra mettre une touche finale à l'aménagement des abords du collège Felix Del Marle. Le promoteur de cette opération a choisi l'architecte Paul Dudzyk du cabinet Dudzyk-Gallois et associés, déjà concepteur du collège et du lycée. La construction sera assurée par la société Dubois Promotion, une filiale de l'entreprise Tommasini.

### Un projet qui répond au besoin d'un nouveau mode de vie.

Il s'agit de créer une résidence sécurisée et de qualité à proximité du centre ville et au pied de quelques commerces. Le projet porte sur la réalisation de 16 maisons individuelles (90m<sup>2</sup> sur deux niveaux) avec jardin et 46 appartements (de 1 à 4 chambres) sur une superficie totale de 4600m<sup>2</sup>. Chaque logement bénéficiera d'une place de parking privatisé, voire deux puisqu'une négociation est menée avec les riverains pour tenter d'agrandir l'espace foncier. Les logements seront principalement situés au niveau de la rue Henri Barbusse, la portion comprise entre la rue Saint-Martin et le collège et sur la voie qui conduit à la rue de l'Hôtel de Ville.

### Avantages fiscaux

Il est possible de bénéficier de la Loi Scellier pour acheter ce bien, à condition de le louer. Qui est concerné? Tous les contribuables français qui acquièrent entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012, un logement neuf (ou en l'état futur d'achèvement) peuvent bénéficier de ce dispositif légal dont l'avantage est une réduction d'impôt pouvant aller jusque 37%. Il s'agit là du principal avantage pour des investisseurs mais si vous souhaitez accéder à la

propriété, il existe également des aides pour faciliter votre projet. Le service Urbanisme et Habitat de la Mairie est à votre disposition pour vous renseigner.

### Renseignements

Le service urbanisme est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h ou sur rendez-vous au 03 27 53 63 84 ou par mail : [fatiha.kacimi@aulnoye-aymeries.fr](mailto:fatiha.kacimi@aulnoye-aymeries.fr).

L'accueil téléphonique est assuré le lundi, mardi,



Le canton est sous-médicalisé

## UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE, IL Y A URGENCE !

Sur les 156 cantons que compte la région Nord-Pas-de-Calais, six dont celui de Berlaimont sont reconnus en zone sous-médicalisée, soit 16 médecins généralistes pour 22 500 habitants. Autre donnée préoccupante, la proportion de praticiens de plus de 55 ans tourne autour des 20% contre une moyenne nationale de 12,7%. Un médecin sur cinq partira en retraite dans les quatre, cinq ans à venir ce qui aggravera ce constat déjà très alarmant! Si on y ajoute la problématique des gardes du week-end et l'état de santé de la population qui se dégrade (obésité, diabète...) le tableau se noircit un peu plus. Quelles solutions pour demain?

# L

a Municipalité d'Aulnoye-Aymeries a confié la mission pour la création d'une MSP - Maison de Santé Pluridisciplinaire - à Michel Dewaele, conseiller municipal délégué à la solidarité et à la santé, en relation avec le corps médical du secteur. L'objectif est d'implanter, dans le centre ville, un bâtiment neuf (aux normes Haute Qualité Environnementale et accessible aux personnes handicapées) qui accueilleraient généralistes, spécialistes et paramédicaux. Un groupement, en quelque sorte, qui offrirait des locaux, équipements et secrétariat communs. Les professionnels de santé, notamment les jeunes, sont favorables à cette réorganisation. D'ailleurs, seize d'entre eux participent, depuis le début, au comité de pilotage porteur de ce projet. Une initiative soutenue par les collectivités (mairies, intercommunalités, région, département), l'URCAM (union régionale des caisses d'assurance maladie) et l'Etat. La Ville de Maubeuge et son Centre Hospitalier souhaitant ouvrir un établissement similaire, un partenariat s'est naturellement instauré pour optimiser les projets de chacun.

### Quels avantages pour les patients?

Une consultation médicale à proximité de chez soi et la garantie de soins de qualité. Michel Dewaele précise que la MSP « aurait aussi la vocation d'accueillir des permanences de la médecine du travail, des assistantes sociales et des associations qui s'intéressent à la promotion, la prévention et à l'éducation à la santé ». Prochaine étape de ce projet, l'étude de faisabilité confiée à un cabinet spécialisé. On avance... heureusement parce qu'il y a urgence !



Sacré anniversaire

# 100 ANS, 10 PETITS-ENFANTS ET 19 ARRIERE-ARRIERE PETITS-ENFANTS

**L**ouise Stamanne, née Plinguier est devenue une célébrité en raison de son âge! 100 ans! Un siècle et une vitalité qui poussent à l'admiration tant elle possède encore une belle énergie qui lui permet de vivre seule à la résidence Didier Eloy grâce, bien entendu, aux soins des services d'aide à domicile pour les personnes âgées et à l'affection de sa famille.

Louise, native de Prisches vit à Aulnoye-Aymeries depuis 23 ans, essentiellement dans les foyers logements de la résidence Didier Eloy. Sa prodigieuse longévité ne l'a pas épargnée des coups durs de l'existence. Son père est «Mort pour la France» en 1918, elle n'avait alors que 5 ans. Elle a commencé à travailler à 12 ans en faisant des ménages et en s'occupant d'une dame âgée de 88 ans qui ne savait plus

marcher. Louise a traversé les deux guerres 14/18 et 39/45, et connu l'évacuation jusque Saint-Quentin. De son mariage en 1930 avec André, deux enfants sont issus : Daniel et Françoise. Malheureusement le garçon est décédé à l'âge de 53 ans.

Louise se souvient avec beaucoup de tendresse de sa vie heureuse avec André, 67 ans de bonheur. Même si la vie était dure : «*mon mari a travaillé pendant les congés et le dimanche pour payer une machine à coudre à notre fille*». Il cassait des cailloux à la carrière de Dompierre... puis il est entré aux filatures d'Avesnes-sur-Helpe.

Louise a connu la joie d'être maman, d'avoir 10 petits-enfants et 19 arrière-arrière petits-enfants. Le dernier, Tahis, a 1 an! Aujourd'hui, notre centenaire se fait encore des petits plaisirs comme cuisiner des gâteaux, des flans précisément, son péché mignon semble t-il.

Comme preuve de sa lucidité, Louise conclut en portant un regard plein d'acuité sur le monde d'aujourd'hui : «*On était plus heureux que maintenant*». Bon anniversaire madame Stamanne!



Le « coup de folie » des commerçants de Aulnoye Dynamic

## LE MOULIN ROUGE ET PARIS POUR 24 CHANCEUX

**C**omme son nom l'indique, les commerçants de l'association Aulnoye Dynamic ont proposé à leur clientèle « 30 jours de folie ». En effet, douze séjours (transport compris) pour deux personnes au Moulin Rouge, les 10 et 11 janvier 2010, ont été mis en jeu. Si vous avez eu la chance de gagner cette «virée dans la nuit parisienne», vous passerez la nuit dans un hôtel et la soirée repas dans le célèbre cabaret. Vous aurez également du temps libre pour une balade dans Paris. Un très beau cadeau

d'une valeur de 250€ par personne. Durant les «30 jours de Folies» les clients ont aussi bénéficié de promotions. Une trentaine de commerçants participaient à cette action. A signaler également que les 29, 30 et 31 décembre 2009, l'association fera gagner du champagne.

**Les enseignes qui participaient à l'opération :**

tAGSD, Atol, Auld'y viandes, Aux Tables d'Aymeries, Bleu Campagne, Boulangerie Barant, Boulangerie Maguin, Camille Fleury Electricité, Caves Carpentier, Chaussures Dubois, La Comemuse, Crédit Mutuel, Eglantine, Euromed, Flamme, Boucherie, Friterie de la gare, Gan Assurance, Garage Olivier,

Hair L Coiffure, ICM, ID-KDO, La Guinguette, Lacroix Sat, Marché Elisabeth, Maude Coiffure, Médic'Aulnes, Optique Moderne, Paule, Una Storia Italiano, Vanmarcke Primeur, Vit net pressing, Warin Fleurs

**Liste des gagnants :**

MARECHAL Mauricette de Bachant, DEBROUX Sylvain d'Aulnoye-Aymeries, THOMAS Béatrice de Hon-Hergies, ROTY Claude de Berlaimont, DRUESNE Jacques de Berlaimont, DECAGNY Christophe de Bachant, PALLAI Claude d'Aulnoye-Aymeries, BOULANGUE Mélodie de Héryn, DEMATTE Nelly de Leval, CAVERNE Delphine d'Aulnoye-Aymeries, MARTHO Séverine de Bachant, DUBOIS Jean-Claude de Bachant.



La chorale Josquin des Prés mise à l'honneur

## UNE ACCESSION EN EXCELLENCE INATTENDUE !

**A**ndré Haussy, président de l'association, nous confiait : « *Nous étions partis dans le but de maintenir notre niveau en division supérieure, c'est avec surprise que nous avons reçu ce prix* ». C'est donc avec panache que la chorale Josquin-des-Prés a accédé à la catégorie excellence du concours national organisé à Tourcoing le dimanche 18 octobre 2009. Depuis février, la formation de 50 choristes répétait tous les jeudis soirs, les trois morceaux (dont un imposé) à présenter au concours national de la Confédération musicale de France et la Fédération

des sociétés musicales du Nord - Pas-de-Calais. Cette année, la partition du chant imposé était Dvorak interprété en tchèque. Pour cela, ils ont obtenu l'aide d'une personne en stage dans la région afin d'apprendre la phonétique de cette langue.

Ce sera 18/20 pour ce morceau imposé, 9/10 pour chacun des deux autres morceaux choisis. De belles notes obtenues grâce à l'émotion et la sensibilité transmises par les choristes associés au talent de Thierry Pierrot dont on pouvait lire sur la fiche d'examen : « *la délicatesse, la musicalité, la maîtrise discrète d'un chef qui sait faire face aux difficultés avec une certaine élégance* ».

Pour participer à ce concours qui se déroule tous

les deux ans, l'association n'impose pas de sélection. Cette dernière peut se vanter de rassembler 4 générations. Les styles de musiques variés passent du classique au moderne en passant par les chants sacrés.



## OBLIGATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Désormais, la détention d'un permis pour les chiens dits dangereux est obligatoire. Sans oublier que la loi du 20 juin 2008 impose des règles à tout propriétaire de chien quelle que soit sa race.

1 - Obligation de détention d'un permis de détention pour chiens dits dangereux de 1ère et 2ème catégorie. Au plus tard le 21 décembre 2009, les propriétaires de ces chiens devaient avoir présenté le compte rendu de l'évaluation comportementale et l'attestation d'aptitude de formation des maîtres. Rappel : Les chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent être muselés et tenus en laisse.  
2 - Chiens mordeurs (tous types de race). Tout proprié-

taire ou détenteur d'un chien (quelle que soit sa race) qui aura mordu devra faire connaître cet état de fait auprès de la Mairie, Service Affaires Générales. Les personnes (ou animaux) qui auront subi des morsures devront fournir des justificatifs émanant d'un professionnel (vétérinaire, médecin, services de police de l'état...) Il faut savoir également que tout chien ou chat qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître peut



être considéré en état de divagation. Veillez au collier, au tatouage de votre animal pour identifier et retrouver ainsi plus facilement votre compagnon.

Enfin la ville fait appel au sens civique des propriétaires et leur demande de ramasser les déjections de leur animal de compagnie sur les trottoirs, pelouses et aires de jeux.

Pour tout renseignement complémentaire, se rapprocher du Service Affaires Générales, sur rendez-vous de préférence.

Tél : 03.27.53.62.90 ou 03.27.53.63.74

A l'affiche du Théâtre Léo Ferré

## EN JANVIER TROIS BELLES TÊTE D'AFFICHE : JEAN-LOUIS TRINTIGNANT, ZAZA FOURNIER ET WARREN ZAVATTA

**Jeudi 7 janvier à 20h** Théâtre avec Le Manège  
Théâtre Léo Ferré

### Jean-Louis Trintignant

Mise en scène : Gabor Rasso  
Depuis 20 ans, Jean-Louis Trintignant se fait rare à l'écran pour mieux se consacrer à des projets intimistes. Ce comédien, l'un des plus grands de sa génération, nous propose ici de redécouvrir trois grands poètes libertaires du 20<sup>e</sup> siècle. Il nous dira une vingtaine de poèmes tirés des œuvres de Jacques Prévert, Boris Vian, Robert Desnos  
Tarifs : 20€ et 15€ - Quota passeport : 200

Cycle Découvertes proposé par « Vivre Tous Ensemble »

**Mardi 12 janvier à 20h** Théâtre Léo Ferré

### Ladakh, le petit Tibet

Un reportage de Roger Charret  
Le Ladakh est passé de l'ère des caravanes de yaks à celle des 4x4 en quelques décennies ! Le modernisme bouscule de plus en plus de la tradition, mais ne l'a pas encore fait disparaître. Comment les Ladakhis font-ils face aux changements que l'on appelle le progrès, imposé plutôt que proposé ? Leur apporte-t-il le bonheur ?  
Tarif unique pour chaque reportage suivi d'un débat : 4€

**Jeudi 28 janvier à 20h** Théâtre Léo Ferré

### Zaza Fournier Chanson avec Le Manège

Zaza, drôle de prénom pour une chanteuse... Ni Zazie (dans le métro), ni Zizi (Jeanmaire), mais Zaza, tout simplement. Plus zizou que zozo, un drôle de phénomène. Il faut la voir, juchée sur sa chaise, un piano à bretelles autour du coup, scander ses refrains avec

l'aplomb d'une artiste de cabaret mâtinée de star de rock fifties. Car Zaza Fournier, c'est tout cela à la fois, un mélange de styles qui fait tourner la tête et gigoter les gambettes. Alors tango, twist, goulante, valse ou rock'n'roll, peu importe les étiquettes !

Tarifs : 11€ et 8€ / Quota passeport : 200

**Dimanche 31 janvier à 16h** Humour Théâtre Léo Ferré

### Warren Zavatta «Ce soir dans votre ville»

Mise en scène : Anne Bourgeois et Warren Zavatta.  
Petit-fils du célèbre clown Achille Zavatta, élevé en roulotte sur les routes de France et de Navarre, ce romano des temps modernes a été meneur de revue au Paradis Latin, clown au cirque de Moscou et s'est produit en spectacles dans les rues de New York et de Sydney. Musicien, comédien, acrobate, jongleur, cet enfant de la balle vous livre avec humour sa vision satirique du « monde merveilleux du cirque » dans lequel il a grandi. A ne pas manquer ! « Impeccablement mis en scène, un spectacle à la drôlerie vacharde ». Télérama.

Cycle Découvertes proposé par « Vivre Tous Ensemble »

**Mercredi 3 février à 20h** Théâtre Léo Ferré

**Islande** Un reportage de Yann et Eric Lorang  
C'est l'Islande magique, celle des paysages grandioses façonnés par une nature sauvage et vivante. Rien de surfait, tout y est exactement tel qu'on se l'imagine. Quand à Reykjavik, la capitale la plus septentrionale du monde qui vient de subir une banqueroute sans précédent, elle vous réservera également son lot d'étonnements.

Tarif unique pour chaque reportage suivi d'un débat : 4€



### Affaire Typhaine

## LES AVEUX TERRIBLES DE LA MÈRE ET DE SON CONCUBIN

A l'annonce de la mort de Thyphaine, (dont nous ne reviendrons pas sur les faits car largement commentés dans la presse.) la municipalité, le personnel communal et la population sont tombés sous le choc ! Car à l'époque, au lendemain du 18 juin, un élan de solidarité était né autour de la petite. La ville avait même confectionné des affiches qu'un graphiste et un imprimeur avaient réalisées gracieusement.

L'espoir de la retrouver vivante était dans le cœur de chaque aulnésienne et chaque aulnésien. Personne ne pourra oublier son merveilleux sourire, symbole de l'innocence. Aujourd'hui, tout le monde souhaite offrir une sépulture digne à la petite.

La ville et la population adressent ses très sincères condoléances au père de la petite, François Taton ainsi qu'à toute sa famille et en particulier à la grand-mère paternelle qui l'a élevée.



### - Médecins -

Une consultation médicale libérale de garde a été créée au Centre Hospitalier de Maubeuge à côté des urgences. Ce service est joignable au 08 10 11 45 39, et est accessible tous les soirs de 20h00 à minuit, le samedi après midi, dimanche et jours fériés.

### - Pharmaciens -

A partir de 19h, en cas d'ordonnances urgentes, présentez-vous au commissariat (muni d'une pièce d'identité) afin de connaître la pharmacie de service.

### - Ambulancier -

Faites le 15

## Sortir

### SALLE DES FÊTES

Samedi 19 décembre  
Gouter ASA Foot

Dimanche 20 décembre  
Arbre de Noël  
des sapeurs-pompiers

Mardi 22 décembre  
Arbre de Noël du CAMSP

Mercredi 23 décembre  
Loto ASA Foot

Jeudi 14 janvier  
Don du sang

Samedi 23 janvier  
Loto ASA Foot

Samedi 30 janvier  
Repas musical du Bécane club

Samedi 6 février  
Boum du collège Félix Del Marle

Dimanche 14 février  
Loto des Bancs de l'école

### HALL DE LA MAIRIE

Mercredi 23 décembre de 8h00 à 17h00  
Vente de fleurs  
objets de Noël de l'association Contact

### RESTAURANT DANIEL FERY

Mercredi 23 décembre  
Gouter spectacle  
du centre social du 8 mai

Dimanche 10 janvier  
Repas Epiphanie  
à 12h00 de l'association Contact

### PERMANENCE CAF CHAQUE LUNDI

La Caisse d'Allocations Familiales de Maubeuge a repris ses permanences, en Mairie d'Aulnoye-Aymeries, chaque lundi (sauf congés scolaires) de 9h00 à 12h00.

### Directeur de la publication :

Bernard Baudoux.  
Textes et photos :  
Christian Pautard  
François Defamie  
Jean-Pierre Marion  
Perrine Dubreux



### Conception graphique :

Joe Grafik. Aulnoye-Aymeries  
tél : 03 27 67 64 80  
http://joegrifik.free.fr/